

Une liste engagée, des idées ambitieuses !
Sens, Horizon 2026 : notre ville demain

SENS  **ÉCOLOGIE
& SOLIDARITÉ**
ici et maintenant !

MATHIEU BITTOUN

**L'ENGAGEMENT
CITOYEN**

SENS-ECOLOGIE-SOLIDARITE.FR



Qui sommes-nous ?

Des citoyennes et des citoyens engagés pour notre ville, pour l'environnement, et pour la justice sociale.

Des amoureux de Sens qui veulent la faire évoluer pour préserver l'environnement et la biodiversité.

Des sénonais aux profils divers et complémentaires qui ont choisi de mettre en commun leurs expériences et leurs compétences.

Des personnes qui ont grandi à Sens, d'autres qui ont choisi d'y vivre, d'y rester et de s'y investir.

Des acteurs de la vie locale, à travers leurs activités, leur investissement associatif, leur mode de vie.

Des citoyens qui souhaitent rendre Sens plus dynamique et attractive.

Des habitants attachés à leur quartier, qui veulent faire de Sens une ville moderne, verte et solidaire.

Nous voici :



#1 Mathieu BITTOUN

#2 Delphine HENRY

#3 Ssalekfal MOHAMED

#4 Gaëllann BUREAUX

#5 Jérôme THIRIET

#6 Christine MOUTARD

#7 Jean-François NICHELE

#8 Ludivine GUILLET

#9 Jérôme ANDRE-VERGER

#10 Fanja RAKOTOMALALA

#11 Eric FATIER

#12 Véronique PAGGI

#13 Mohammed HOCINE

#14 Josiane STRBA

#15 Théo ROMAN-TOMAT

#16 Françoise WARION

#17 Claude BUREAUX

#18 Caroline GALLAND



#19 Philippe HOUDAER

#20 Thérèse FORESTIER

#21 Ludovic AUDIARD

#22 Sophie CAZES

#23 Abdelkrim REY

#24 Gwenaëlle MOHAMED

#25 Morgan MENEVAUX

#26 Patricia NEZONDET

#27 Benoît KELLER

#28 Cécile SENERS

#29 Julien LECOURT

#30 Muriel PONTAILLER

#31 Arnaud SAVARY

#32 Aurélie DUFOUR

#33 Pierre ROUCHON

#34 Anna DIOP

#35 Pascal SIMON

Sens, Horizon 2026 : notre programme pour construire la ville de demain « 120 mesures pour 2020 »

Notre projet est parti d'un constat simple : **notre ville est en retard**. En retard face à la nécessité d'une vraie démocratie locale, en retard face au besoin d'égalité entre les habitants et entre les quartiers, en retard face aux questions écologiques qui nous préoccupent tous.

Ces nombreux retards se manifestent notamment par :

- 🌱 Des travaux onéreux, sans consultation des usagers et éloignés des priorités des sénonais
- 🌱 Une gestion autoritaire et opaque de la ville
- 🌱 Une absence de volonté politique sur l'environnement, la biodiversité, la gestion des déchets
- 🌱 Des gaspillages d'eau et d'énergie
- 🌱 Une offre culturelle peu variée et accessible

- 🌱 Des quartiers en difficulté délaissés
- 🌱 L'abandon des comités de quartier
- 🌱 Un manque de soutien à l'agriculture biologique et locale
- 🌱 Un manque de pistes cyclables continues et sécurisées
- 🌱 Des transports en commun peu accessibles et peu fréquents
- 🌱 Des trottoirs qui rendent difficile la circulation des piétons et des personnes à mobilité réduite

- 🌱 Une bétonisation dans tous les quartiers
- 🌱 Des écoles vétustes et non reconstruites
- 🌱 Une absence de rénovation des bâtiments publics
- 🌱 L'installation coûteuse de caméras de vidéo-protection dont l'efficacité n'a pas été démontrée, au prix d'effectifs réduits au commissariat de la police nationale.

Nous souhaitons impulser une politique municipale innovante et humaine, en garantissant la transparence, l'exemplarité et l'éthique, le dialogue et la concertation, le respect de chacun.

Bref, notre ville a besoin d'écologie, de solidarité et de démocratie !

Face à ces nombreux constats, nous avons décidé de nous réunir et d'agir.

Nous ne pouvons pas nous contenter de demi-mesures ou d'un simple affichage vert à la mode : **nous avons besoin de mesures sérieuses, concrètes, fortes et responsables.**

Nous vous proposons nos idées pour changer notre ville, améliorer notre quotidien et répondre à l'urgence environnementale, sociale et démocratique.

Notre programme est le fruit d'un travail de plus de six mois, collectif, ambitieux, sérieux, réalisé par des habitants qui souhaitent le meilleur pour leur ville.

Toutes nos propositions ont été votées par les membres de la liste. Nous les partageons maintenant avec vous et nous serons à l'écoute de vos besoins pour y répondre au mieux.

Pour nous, les mots ne valent que s'ils se confirment en actes. Ce programme, nous en sommes fiers et nous espérons qu'il saura vous convaincre.



Mathieu Bittoun,
et la liste Sens-Écologie et Solidarité.

1- Faire de Sens une ville prête pour relever les défis écologiques

La réponse à l'urgence écologique est le premier axe de notre programme. Essentielle pour adapter la ville à son époque, en faire un exemple pour la transition et la préparer aux changements futurs. L'écologie est intimement liée à la justice sociale et la solidarité.

Nos propositions couvrent l'ensemble des champs du domaine de compétence municipal.

I. Adapter les modes de déplacement :

#1 Créer une maison des mobilités en remplacement de l'ancien Office du Tourisme :

promotion des mobilités douces, vente et information sur les réseaux de transports en commun, location de vélos, places réservées pour le covoiturage avec des zones d'attente abritées.

#2 Développer l'intermodalité à la gare :

permettre aux voyageurs d'avoir accès facilement aux transports en commun et aux mobilités douces, créer une passerelle piétonne et cyclable pour relier l'avenue Vauban à la zone commerciale de la route de Voulx.

#3 Améliorer l'accessibilité aux quais pour tous, notamment les personnes à mobilité réduite.

#4 Rendre les bus gratuits en-dehors des heures de pointe : actuellement, la plupart des bus roulent à vide en journée.

#5 Augmenter la fréquence des bus : circulant aujourd'hui toutes les heures, ils doivent relier plus facilement les quartiers de la ville au lieu d'entraîner leur séparation.

#6 Systématiser les abris et bancs aux arrêts de bus.

#7 Étendre la circulation des bus les soirées, dimanches et jours fériés sur les grands axes : nos bus s'arrêtent de rouler à des moments où beaucoup d'usagers en ont encore besoin.

#8 Étudier la création d'une passerelle pour piétons et vélos au-dessus de l'Yonne pour relier les deux rives.

#9 Créer un réseau d'itinéraires cyclables continu, sécurisé et interconnecté.

#10 Généraliser le "tourne à droite autorisé" au feu rouge pour les cyclistes.

#11 Créer des lieux de stationnement pour vélos sur la chaussée et des abris couverts dans les lieux les plus fréquentés.

#12 Réaliser des actions de marquage et de gravure des vélos pour éviter les vols.

#13 Aménager et sécuriser la voirie pour les piétons et personnes à mobilité réduite, accentuer la piétonisation de la ville.

#14 Faire un audit des abords des écoles, collèges et lycées sur les zones dangereuses.

#15 Offrir une carte découverte de 10 voyages en transports en commun aux nouveaux arrivants.

#16 Mettre à l'étude une aide au transport pour les étudiants sénonais, en fonction du quotient familial.

II. Faire de la mairie un acteur exemplaire :

#17 Faire un plan de rénovation et d'isolation des bâtiments municipaux, en commençant par les passoires énergétiques.

#18 Étudier les possibilités de développer des sources d'énergie renouvelable.

#19 Créer un éco-quartier accessible à tous, avec de la mixité sociale et des logements performants.

#20 Installer des récupérateurs d'eau de pluie, pour l'arrosage et les toilettes.

#21 Proposer l'indemnité kilométrique cycliste pour les agents de la ville.

#22 Lors de la création de nouveaux bâtiments, privilégier systématiquement les bâtiments performants en énergie (Haute Qualité Environnementale, bâtiments à énergie positive, bâtiment passif).

#23 Intégrer les critères énergétiques et

environnementaux (matériaux biosourcés, entreprises locales) aux cahiers des charges des permis de construire.

III. Garantir à la population une alimentation saine, locale et autonome :

#24 Passer progressivement les **restaurations collectives** municipales (crèches, écoles, services publics) au **100% bio et local**.

#25 **Créer une régie agricole communale** : mise à disposition de terres agricoles communales, avec une création d'emplois pour une production réservée à la commune et/ou destinée à la vente.

#26 **Créer une ceinture verte de maraîchage bio** pour développer à l'échelle intercommunale une agriculture de qualité et pérenniser l'approvisionnement en aliments bio et locaux.

#27 Créer une **cuisine municipale** qui transformera les produits bio et préparera les repas à destination des cantines scolaires, avec des tarifs adaptés au quotient familial.

#28 Soutenir les **épiceries solidaires**, afin de rendre accessible à tous une alimentation de qualité.

#29 Déployer un **espace test agricole** pour accompagner les porteurs de projet en maraîchage bio et former les futurs agriculteurs du territoire.

#30 Soutenir l'**installation de nouveaux paysans** : recherche de foncier, aide à l'investissement, aux coopératives, mise à disposition de locaux...

#31 Créer un **Plan Alimentaire Territorial**, feuille de route pour planifier le développement de l'agriculture à l'échelle de l'agglomération.

#32 Créer un **marché bio et local** une fois par semaine, en alternance sous le marché couvert et dans les autres quartiers de la ville.

#33 Encourager la création de **jardins et vergers partagés**, dans tous les quartiers, créer un potager municipal à vocation vivrière et pédagogique.

#34 Prendre un arrêté interdisant l'usage de **pesticides** à moins de 150 mètres des habitations et lieux publics, notamment accueillant des enfants.

IV. Arrêter le gaspillage des ressources :

#35 Dans les Maisons de Quartier et de la Citoyenneté (p.6), informer sur les **éco-gestes**, installer des « boîtes à troc », des bennes à déchets verts, des bacs à compost et des points d'apports volontaires pour le verre.

#36 **Réduire les gaspillages énergétiques** : éteindre les lumières commerciales nocturnes et les zones publiques inutilement éclairées.

#37 Mettre en place, en concertation avec les habitants, l'**extinction nocturne** lorsque c'est possible ou un **éclairage dynamique**.

#38 **Soutenir les actions de réduction des déchets** : favoriser le don, la récupération, le réemploi et la réparation (Repair cafés, développement de fablabs, de recycleries et de ressourceries).

V. Protéger la biodiversité & les animaux

#39 Installer des abris pour les **chats errants et les animaux sauvages** (hérissons, chauve-souris,...).

#40 Soutenir les campagnes de **stérilisation des animaux domestiques** et errants.

#41 Interdire les cirques employant des **animaux sauvages**.

#42 Développer les corridors écologiques : **trame verte** (continuité végétale), **trame bleue** (plus de place pour l'eau en ville, sols de pleine terre, revêtements poreux), **trame noire** (couloirs obscurs pour les espèces nocturnes).

#43 Proposer des formations aux particuliers sur l'utilisation de produits naturels efficaces pour l'entretien du jardin et de la maison.

#44 Dans les restaurations collectives, privilégier les viandes issues d'élevages respectant le bien-être animal.

#45 Utiliser des produits éthiques, non testés sur les animaux, dans les espaces et services municipaux.

#46 Utiliser la **tonte naturelle** grâce aux moutons et recréer du lien entre habitants et animaux.

#47 **Végétaliser** les immeubles publics, et agir avec les bailleurs sur les logements sociaux.

2- Répondre aux besoins de la population

Pour bâtir une ville durable, la cohésion sociale et l'égalité entre tous sont nécessaires.

Le rôle de la municipalité est de répondre aux besoins des habitants, améliorer leur qualité de vie, créer du lien social et des occasions de se rencontrer, proposer des services publics de qualité, donner la priorité à l'éducation, dynamiser les quartiers, aider les plus fragiles, soutenir les associations.

Voici nos propositions concrètes pour atteindre ces objectifs.

I. Recréer de la vie dans nos quartiers :

#48 Ouvrir 5 « Maisons de Quartier et de la Citoyenneté » (île d'Yonne - gare, Champbertrand - Moulin à Tan, Amande, Chaillots - Arènes - Ste-Béate, Champs-Plaisants)

Ces maisons (MQC) regrouperont des permanences pour les **services publics** municipaux essentiels, un espace pour les **associations**, des conseils et informations aux habitants, des **activités culturelles**, les neufs **comités citoyens de quartier**.

II. Redonner la priorité à nos enfants :

#49 Rénover quand c'est possible les écoles ou les **reconstruire**, notamment l'école maternelle Paul-Bert.

#50 Consulter tous les acteurs pour changer le **système de réservation périscolaire**.

#51 Revoir le système de financement pour le fonctionnement des écoles afin de le rendre plus souple et adaptable. Proposer la **gratuité des sorties scolaires** dans les lieux gérés par la ville.

#52 En lien avec l'éducation nationale, proposer la **toute petite section de maternelle** dans les écoles des quartiers défavorisés, pour aider au développement du langage.

#53 Travailler à une **offre d'activités** culturelles et sportives sur les temps périscolaires, en lien avec les associations, en y intégrant du soutien scolaire.

#54 Garantir un **capital culturel commun à tous les élèves**, pour réduire les inégalités entre les quartiers.

À la fin du CM2, chaque élève doit avoir :

- Fréquenté les scènes culturelles de la ville
- Rencontré des intervenants artistiques
- Essayé plusieurs pratiques sportives
- Fait une classe de découverte
- Visité les musées et expositions de la ville

#55 Créer des **sections d'éducation populaire** dans les Maisons de Quartier et de la Citoyenneté où les habitants pourront construire des projets collectifs.

#56 Encourager **l'éducation à l'environnement** (label École en Démarche Globale de Développement Durable, visite de la déchetterie et du centre de tri)

#57 Créer une délégation pour un **conseiller municipal dédié à la jeunesse**.

#58 Assurer une meilleure visibilité des **formations pour adultes**.

III. Aider les plus fragiles :

#59 Créer des **services adaptés à l'accueil de tous** dans les MQC : personnes en situation d'isolement, de handicap, personnes âgées, personnes en difficulté avec la langue française...

#60 Créer une **collecte des invendus** à chaque fin de marché et de service de cantine pour une redistribution aux plus démunis par le CCAS.

#61 Créer un **office de pompes funèbres municipales**, qui offrira une alternative aux pompes funèbres privées avec un service public juste, transparent et moins cher.

#62 Inscrire la ville à **l'association des villes et territoires d'accueil des migrants**.

IV. Répondre aux besoins de santé :

#63 Créer un **lieu de prévention mobile**, se rendant dans tous les quartiers de la ville pour informer, notamment sur les pratiques à risques.

#64 Créer une **maison de santé près des urgences**.

#65 Soutenir l'**installation de nouveaux médecins**.

#66 Rendre plus visible le **centre de dépistage** (IST, SIDA) et le **planning familial**.

#67 Faire la promotion de l'**Activité Physique Adaptée** pour les personnes âgées.

V. Améliorer concrètement l'habitat :

#68 **Arrêter toute nouvelle installation de grande surface** pour refaire vivre le centre-ville.

#69 Agir pour la baisse des loyers : encadrer les loyers, **taxer les logements vacants**.

#70 Créer un **permis de louer** pour lutter contre les logements insalubres, en lien avec la CAF, et inciter à les **rénover**.

#71 Créer un **pôle d'information** sur les aides à l'amélioration du parc locatif et notamment à la rénovation énergétique.

#72 Installer un **dialogue avec les bailleurs sociaux** pour améliorer ou créer de nouveaux locaux pour vélos dans les rez-de-chaussée des immeubles.

VI. Recréer une vie culturelle et sportive dynamique :

#73 Mettre en place un **pôle d'actions culturelles** pour dynamiser la diffusion, la création et la transmission artistiques sur le territoire.

#74 Accueillir des **artistes en résidence** autour d'une des scènes de la ville.

#75 Créer un poste de **Directeur de l'Action Culturelle** (DAC).

#76 Élargir les plages d'ouverture des **médiathèques**, en concertation avec les services concernés.

#77 Retrouver un **cinéma de centre-ville** communal ou associatif en réhabilitant l'ancien cinéma Vox.

#78 Restaurer le **kiosque à musique** du boulevard Maupéou.

#79 Installer une **guinguette estivale** au bord de l'Yonne pour créer du dynamisme et de la convivialité sur les quais.

#80 Créer des **plateaux sportifs multisports** dans différents quartiers.

#81 Rénover et réaménager le **Clos-le-Roi**.

#82 Garantir la **pérennité de la piscine Tournesol** et son ouverture au public.

#83 Créer une **recyclerie sportive** pour faciliter l'achat d'équipements pour les particuliers.

#84 Créer un **lieu d'expression urbaine** (skate park, graff), par exemple dans la friche industrielle de l'ancienne Gare de l'Est.

#85 **Soutenir nos associations** à travers une meilleure lisibilité des subventions :
- garantir une part fixe sur six ans pour le fonctionnement des structures
- nouer des projets sur trois ans avec plusieurs axes octroyant des subventions supplémentaires : formation des jeunes, implication dans les quartiers, actions environnementales, handisport...

#86 Créer une **journée de l'handisport** et du **sport adapté**.

#87 Favoriser la **mutualisation de secrétariats** pour les plus petites associations.

#88 Bâtir un **boulodrome** couvert pour les 800 pratiquants licenciés de la commune, et pour d'autres pratiques (tir à l'arc, salons, spectacles).

#89 Créer une **fête du sport et des bénévoles**.

#90 Créer un **village olympique 2024** place Jean Jaurès avec l'appui des associations et la diffusion pour le grand public des temps forts.

3- Créer une vraie démocratie locale et participative

Notre société a besoin de démocratie : chacun doit être acteur de la vie locale en participant aux décisions, pour ne plus les subir. La façon de diriger la ville doit répondre aux aspirations des citoyens. Aller au plus près des citoyens, les informer en transparence, leur donner le pouvoir de décider, leur permettre de voter sur des décisions importantes : voilà notre vision pour faire de Sens un vrai lieu de démocratie locale, ouverte et participative.

I. Faire confiance aux habitants :

#91 Créer un **budget participatif progressif** (environ 5 % du budget d'investissement) à la disposition des neuf conseils de quartiers.

#92 Créer un **conseil municipal des jeunes** pour permettre aux enfants et adolescents de s'approprier la démocratie.

#93 Ouvrir la participation aux **votations citoyennes** à l'ensemble des habitants de la ville, quelle que soit leur nationalité.

II. Permettre aux citoyens d'agir sur les institutions municipales :

#94 Saisir le **conseil municipal** avec 1.500 signatures (environ 5 % des habitants).

#95 Provoquer un **référendum d'initiative citoyenne** à partir de 3.000 signatures (environ 10 % des habitants).

#96 Créer une commission de contrôle composée d'**habitants tirés au sort**, avec droit d'accès aux finances, appels d'offres, ...

III. Garantir la transparence :

#97 Communiquer de façon large et anticipée sur les **dates des conseils municipaux**.

#98 Diffuser en **direct** les sessions du conseil municipal.

#99 Mettre en ligne les documents communicables les plus importants.

#100 Mettre en ligne le nombre et la rémunération des collaborateurs de cabinet.

#101 Mettre en ligne les frais d'avocats engagés par la commune et les jugements rendus.

#102 Informer de façon **transparente** sur la

qualité de l'eau et le devenir des déchets.

IV. Garantir la sûreté et le respect des libertés individuelles :

#103 Faire un **moratoire sur la vidéo-protection** : avec environ 100 caméras installées depuis 2014, Sens est une des villes les plus saturées de France, pour un coût important, entraînant la perte de 9 postes d'agents de police nationale, et sans connaître son efficacité.

#104 S'engager à ne pas dériver vers l'installation d'outils de **reconnaissance faciale**.

#105 Demander à l'État une **hausse des effectifs de la Police Nationale**, aujourd'hui par exemple sans seconde équipe de nuit.

#106 Recentrer la **Police Municipale** sur ses missions de prévention des dangers et de tranquillité publique.

#107 Agir contre les **violences faites aux femmes et aux enfants**, en partenariat avec les associations et tous les acteurs concernés.

#108 Mettre en place une **Réserve Communale de Sécurité Civile** : ouverte à tous, pour soutenir les sapeurs-pompiers (SDIS) en cas d'événement climatique ou industriel majeur.

#109 Poursuivre et amplifier les échanges et la **coopération avec la Police Nationale et la Gendarmerie**, pour déployer une politique de sécurité qui aille de la prévention à la répression.

#110 Créer une **brigade municipale à vélo**.

#111 Créer des **aménagement urbains pour ralentir la vitesse** en ville et augmenter la visibilité des aménagements existants pour garantir la sécurité des personnes.

#112 Reprendre intégralement le **Document d'Information Communal sur les Risques Majeurs** (DICRIM), en y inscrivant également le **risque alimentaire** complètement absent à ce jour.

#113 Mieux préparer notre ville pour répondre aux risques croissants liés au changement climatique, aux accidents industrielles et aux catastrophes naturelles.

4- Accompagner l'activité économique

Le premier devoir d'une municipalité c'est de préserver et de développer l'attractivité de son territoire : toutes les mesures qui précèdent y contribueront.

Ainsi, la redynamisation du centre-ville se fera grâce au retours d'un cinéma en centre-ville, à la meilleure accessibilité en transports en commun, aux marchés bio, etc.

Au-delà de cela, nous voulons travailler à dynamiser l'activité économique écologiquement et socialement responsable, en concertation avec toutes les parties-prenantes : commerçants, artisans, entreprises, institutionnels, associations, représentants sociaux...

C'est pourquoi nous organiserons une grande consultation de tous ces acteurs de notre économie pour établir ensemble un diagnostic, identifier nos atouts et nos problèmes, et concevoir les actions les plus pertinentes à mettre en œuvre en commun pour un développement harmonieux.

#114 Soutenir les commerces et artisans respectueux de l'environnement et solidaires, par exemple en mettant en place un fonds intercommunal dédié.

#115 Développer l'économie sociale et solidaire.

#116 Insérer des clauses sociales pour l'emploi dans les marchés publics.

#117 Aides à la mobilité et au logements pour les

salariés, et notamment les plus précaires.

#118 Aide au développement de crèches interentreprises.

#119 Aide à l'installation et au développement d'espaces de coworking et de tiers lieux d'activité

#120 Partenariat économique Région-Intercommunalité.



Retrouvez-nous et venez échanger avec nous !

- **Samedi 29 février, 19h30 : Réunion publique**
Au centre social des Champs-Plaisants
- **Mercredi 11 mars, 20h: Réunion publique**
À la salle des fêtes de Sens, rue René Binet

Et chaque semaine :

- les lundis et samedis **au marché couvert**
- les lundis, vendredis et dimanches soir **à la gare**
- les mercredis et dimanches au **marché des Champs-Plaisants**
- lors des étapes de notre **Local Tour, partout dans la ville**

Sur les réseaux sociaux (Facebook, Twitter), et sur notre site internet :

www.sens-ecologie-solidarite.fr



**Les 15 et 22 mars, faites gagner votre voix,
votez Sens – Écologie et Solidarité !**